

gazoduoq[®]

gazoduoq[®]

Rencontre de travail technique

Senneterre

15 Janvier 2019

Compte rendu – Rencontre Senneterre

Information générale	
Date/Heure de début	15 janvier 2019 – 8h15
Emplacement/Adresse	Salle des Chevaliers de Colomb - 191, 5e Rue Ouest, Senneterre (Québec) J0Y 2M0
Organisations	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Senneterre • Corporation de développement économique de Senneterre • Municipalité de Senneterre-Paroisse • Municipalité de Belcourt • Club de motoneige de Senneterre • Club VTT Senneterre • Ville de Lebel-sur-Quévillon
Équipe Gazoduq	<ul style="list-style-type: none"> • Frédéric Lepage, Chef Relations avec les communautés • Cathy Baptista, Directrice de l'Environnement • Nicole Perrault, Conseillère relations communautaires (Abitibi) • Claude Veilleux, UPA • Guillaume Bérubé, TACT • Cédric Bourgeois, TES • Sandra Ataman, TES • Doris Blackburn, TES

Déroulement de la rencontre:

L'animateur amorce la rencontre, présente l'équipe et informe les participants du déroulement.

Présentation de l'équipe Gazoduq et des consultants.

Chaque participant se présente lors du tour de table et exprime une attente. Voici un résumé des attentes exprimées :

- Prise de connaissance du projet
- Prise de connaissance du projet et compréhension du possible tracé
- Localisation du potentiel tracé
- Bénéfices du tracé et planification de l'aménagement
- Possibilité d'utiliser le tracé en motoneige et identification des sections problématiques
- Informer Gazoduq sur le meilleur tracé
- Observatrice
- Identification d'un tracé)



- Questions environnementales
- Connaître les bénéfices du projet pour la municipalité (autre que la taxation) et les retombées globales
- Recherche d'information sur les possibilités et les contraintes

L'animateur rappelle les objectifs de la rencontre sont :

- Identifier les zones d'exclusion potentielles
- Expliquer les différents thèmes abordés dans l'étude d'impact sur l'environnement
- Valider le matériel pour les prochaines phases de la démarche de consultation

Un représentant de Gazoduq présente le projet Gazoduq, suivi d'une période d'échanges.

L'animateur explique aux participants la façon de procéder pour exprimer les obstacles, les demandes particulières et toutes autres informations en apposant les post-it sur les cartes.

- Qc-05
 - Développer un tracé plus au nord du corridor pour Lebel-sur-Quévillon
 - Plusieurs résidences sur le rang Charbonneau et une proposition de tracé pour desservir les activités industrielles de la forêt
 - Plusieurs résidences dans le secteur Obaska
 - Plusieurs agriculteurs près de la route 113 sud
 - Tourbières vierges et en utilisation
 - Éviter les eskers
 - Tourbière Lambert
 - Développer un tracé pour desservir le parc industriel
 - L'aéroport de Senneterre n'est pas fonctionnel
 - Puits municipal
 - Développer le tracé au sud de l'aéroport, le long du chemin forestier C-10
 - Approvisionnement d'eau municipal
- Q-06
 - Développer un tracé qui longe la route 806 pour les sentiers de VTT et de motoneige
 - Maintenir des chemins pour le SUMI (service d'urgence en milieu isolé)
 - Lieu de villégiature et zone sensible autour de la pourvoirie du lac Faillon
 - Développer un tracé le long du chemin de fer ou de la route 806
 - Éviter le Lac Faillon
 - Territoire de l'Entente avec les cris (La paix des Braves)
 - Pourvoirie Forsythe
 - Longer la route 806, les sentiers de motoneige et de VTT et le SUMI
- Q-07
 - Ajouter la route forestière 806 à la carte
- Q-08
 - Pourvoirie Monet
 - Ajouter les limites des MRC et des cantons à la carte
 - Développer un tracé qui longe la route forestière 806, de Senneterre à Clova
 - Sentiers de VTT et de motoneiges

Compte rendu :

Q : Quelle est la durée de vie du tuyau ?

Les conduites ont une très longue durée de vie. Celles construites à Montréal datent des années 1950 et elles sont encore en bonne condition. Il existe des méthodes pour gérer la corrosion des conduites.

Q : Est-ce qu'il y aura des inspections sur une base régulière, est-ce que ça peut être chiffré ?

Il y a des inspections aériennes, c'est-à-dire que les gens marchent le territoire et des inspections par sonde.

C'est l'état de la conduite qui détermine la régularité des inspections.

Q : Quel genre d'incidents peuvent survenir ?

Les risques sont très faibles parce qu'il n'y a pas de joint mécanique. Les cas de fuite surviennent souvent lors d'une intervention humaine.

Q : Avez-vous un historique des accidents ?

Une étude d'impact environnemental sera réalisée incluant les scénarios des conséquences rattachées à une conduite comme la nôtre. Cette étude sera rendue publique.

Q : Avez-vous des archives des incidents des dernières années ?

L'analyse sera décrite dans l'étude d'impact. Nous devons faire des comparaisons avec des tuyaux semblables, car chaque conduite a ses propres caractéristiques.

L'animateur intervient en disant que même si le risque est très faible, il existe. Il y a des plans de mesure d'urgence à développer et ils se font en collaboration avec les municipalités.

Q : Quelle est la profondeur de la conduite ?

Un mètre sous la surface.

L'animateur : vous semblez surprise, pour vous ce n'est pas beaucoup ?

Réponse supplémentaire : Il y aura une tranchée de deux mètres pour la conduite. Lors des traverses de cours d'eau, la tranchée sera plus profonde, de même lorsqu'elle traversera des chemins.

Un représentant ajoute que la profondeur est régie par des normes réglementaires.

Q : Pour les cours d'eau, allez-vous toujours sous le lit du ruisseau ?

Non, la technique varie selon les cours d'eau.

Q : Sur un aussi grand territoire, comment faites-vous pour détecter une fissure ou une fuite ?

Il y aura un poste de contrôle où des gens seront présents sept jours sur sept. Des plans de mesures d'urgence seront aussi établis avec les municipalités.



Q : Il y a déjà une ligne de transport de gaz naturel dans la région, est-ce que les accidents sont documentés?

Nous allons faire la vérification, je n'ai pas la réponse.

Q : Quels sont les types d'incidents ? Le gel est-il en cause ?

Nous voyons des bris liés à l'erreur humaine.

L'animateur ajoute : ce que j'en comprends, les municipalités veulent en savoir plus sur les incidents et Gazoduq a de la recherche à faire.

Q : Dans la région, le gel brise nos conduites, ce qui cause des fuites.

Q : Les incidents ne devraient pas demeurer à l'intérieur d'une compagnie ou d'un ministère. Ça doit être partagé pour que tous soient informés des solutions.

L'animateur confirme que c'est ce que fait dorénavant l'Office national de l'énergie.

Il y a une obligation de déclarer les incidents.

Pour la question du gel, à sa connaissance, il n'y a pas eu d'incidents en raison du gel. Dans la conduite, le gaz naturel dégage une certaine chaleur.

L'animateur affirme que cette information devrait être ajoutée au matériel de consultation, vu l'importance de cette question.

Q : est-ce que l'argile a un impact sur les conduites? Près de 80% du territoire est argileux.

Nous allons faire des tests géotechniques. Si vous avez des endroits où il y a beaucoup d'argile, informez-nous.

Q : devez-vous respecter les mêmes normes que les municipalités, notamment pour les espèces menacées ?

Oui, tout est réglementé.

Q : advenant que vous ayez une entente avec un club de motoneige pour qu'il passe sur l'emprise, le passage d'une niveleuse est-il problématique ?

Une piste de motoneige directement sur la conduite n'est pas possible. Il pourrait y avoir une piste à l'intérieur de l'emprise, mais pas directement sur la conduite.

Q : Si le projet d'usine n'a pas lieu, comment le gaz naturel voyagera-t-il ?

Il n'y aura pas de projet.

Q : Quelle est la durée de vie du gaz naturel?

Les réserves connues représentent 300 ans d'exploitation. Les Américains exportent de plus en plus au Canada. Nous pouvons avoir accès au gaz naturel canadien à bon coût, car il y a une surcapacité de production.

Q : Est-ce qu'il y aura un sentier qui parcourra l'emprise ?



Il n'y aura pas de route permanente. Les chemins d'accès temporaires seront retirés à l'exception de ceux qui mènent aux postes de compression. Ensuite, il y aura des entretiens et la nature pourra reprendre sa place. Des marqueurs indiqueront aussi la présence d'une conduite souterraine.

Q : un sentier de VTT pourrait-il longer la conduite?

C'est une possibilité, mais il faudra des ententes. Gazoduq ira chercher des servitudes, mais ne sera pas propriétaire des terrains. Il serait toutefois possible de maintenir des chemins d'accès de construction.

Q : Il y a des avantages à avoir un sentier qui longe la conduite, ça fait un accès rapide en cas de besoin. Il faudrait en tenir compte.

C'est important d'avoir cette information pour le dire au ministère de l'Environnement. Nous devons considérer tous ces aspects dans notre étude d'impact.

Q : Vous n'avez pas l'intention d'utiliser les chemins existants ?

Nous pouvons les traverser, mais nous n'allons pas les déterrer.

Q : si une municipalité dit non, pas de gazoduc, il se passe quoi ?

Nous regardons actuellement un corridor d'étude. Le but des consultations est de trouver un terrain d'entente en développant le meilleur projet.

Q : Si ce sont les citoyens qui disent non, pouvez-vous imposer votre projet ?

Il y a des mécanismes qui existent, mais il est plus facile de s'entendre.

Q (Gazoduq): qu'est-ce qui ferait qu'une municipalité refuse ?

Réponse : je ne sais pas, certain on des terres, des chevaux.

Nous allons à la rencontre des gens, généralement nous nous entendons avec les propriétaires

L'animateur demande à ce que cette démarche soit précisée :

Pour les propriétaires privés, lorsque le tracé sera défini, nous allons rencontrer les MRC pour voir si ça peut causer des inconvénients. Il pourrait y avoir des ajustements ensuite. Après, nous allons rencontrer les propriétaires en groupe et ensuite de façon individuelle. Nous visiterons leur propriété pour l'étude d'impact. Les discussions se poursuivent avec le propriétaire pour trouver un terrain d'entente. Si le propriétaire dit non, il y a des procédures qui existent et c'est l'Office national de l'énergie qui tranche.

Commentaire : les citoyens viendront s'informer aux municipalités...

C'est pourquoi nous rencontrons les municipalités, pour vous donner des outils.

Q : À Senneterre, la foresterie est très importante. Regardez-vous les infrastructures déjà existantes comme les lignes électriques, les mines et les pourvoies ?



Pour les infrastructures existantes, nous irons avec le choix le plus logique. En ce qui concerne la perte de la capacité forestière, des démarches seront prises avec les entreprises. Pour les lignes électriques, c'est plus compliqué.

Nous considérons le plus possible les approches linéaires comme les routes. Lorsqu'impossible, Gazoduq devra le justifier. Nous avons une réunion avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour leur parler de la planification forestière. Nous devons aussi analyser les chemins futurs et les futurs projets.

Q : Vous avez certainement une idée où il va passer ?

Nous n'avons pas de tracé comme tel.

Commentaire : Ce serait plus facile de consulter si on savait.

Pour l'identification du corridor, nous avons utilisé l'information disponible dans les bases de données.

Q : On vous suggère de passer le tracé plus au nord, pour accommoder Lebel-sur-Quévillon, entre autres.

Nous comprenons qu'il faudra identifier un tracé le plus vite possible.

Q : Il y a des zones précises que vous allez éviter ?

Présentation avec la carte des zones protégées existantes et projetées, des refuges biologiques.

Ce ne sont pas tous les eskers qui pourront être évités, mais Gazoduq s'engage à tous les étudier.

Atelier : Les participants sont tous réunis autour des cartes du corridor du secteur de Senneterre. L'animateur demande à un représentant de Senneterre de présenter son territoire à l'équipe de Gazoduq :

La partie au nord est moins contraignante. Il y a de l'exploitation de tourbières à Senneterre. À l'est de Senneterre, il y a 21 pourvoies et 2200 abris sommaires. Si le projet améliore la sphère économique de la région et les activités récréotouristiques, tant mieux. L'industrie forestière a investi 21 millions de dollars dans les routes locales. En tout, c'est 153 km d'utilisés par les compagnies forestières et les villégiateurs. Le service de sécurité incendie dessert les municipalités de Senneterre, Senneterre-Paroisse et Belcourt.

Questions entourant l'atelier sur les affiches thématiques :

Q : Nous avons des protocoles et des exigences sévères pour le travail près des eskers, car notre eau n'est pas traitée. Par exemple, utiliser de la machinerie avec de l'huile végétale. Ces plans sont tous disponibles à la MRC.

SVP, faites-nous parvenir ces protocoles.

Commentaire : les tourbières en exploitation ne sont pas nécessairement une contrainte à éviter.



Commentaire : Nous avons 2200 abris sommaires et 75% des propriétaires ne viennent pas de l'Abitibi-Témiscamingue. La Ville s'occupe des taxes et la MRC du renouvellement des baux. Nous avons les adresses de ces gens-là, pour les contacter.

Q : Si vous devez traverser un champ et qu'il faut faire un fossé, qui va payer la facture?

Nous devons creuser une tranchée de deux mètres. Auparavant, nous rencontrons les propriétaires et s'il n'y a pas de contraintes, la conduite est installée à deux mètres de profondeur. Pour les ruisseaux et certains cours d'eau, il y a des rubans et des dalles de béton qui avertissent la personne et préviennent de creuser.

Mot de la fin : Un représentant de Gazoduq remercie les gens de leur présence et de leur participation.

Préoccupations ressorties :

Sujets et préoccupations qui représentent le mieux la communication dans son ensemble	Acceptabilité sociale - Corridor	Projet - Infrastructures du projet	Gestion des risques - Sureté et sécurité des installations
	Environnement - Surveillance et suivi	Environnement - Risques technologiques	Projet - Gestion de la conformité
	Acceptabilités sociale	Environnement - Eau	Environnement - Faune et flore
	Territoire - Compensations	Territoire - Titre de propriété	Territoire - Accords
	Environnement - Nappe phréatique	Environnement - Sol	Choisissez un élément.
	Autres	Cohabitation avec les activités récréotouristiques (motoneige et VTT); Gel de la conduite; Action en cas de refus d'une municipalité; Respect du protocole des travaux en eskers; Considérer les tourbières; Considérer les abris sommaires, les baux de villégiatures et les pourvoiries; Considérer le lac Faillon; Tenir compte que l'eau consommée n'est pas traitée, l'eau est donc vulnérable aux contaminants	

Heure de fin de rencontre

11h00